

DE LA FONCTION DE DOCTEUR EN MEDECINE A CELLE D'INFIRMIER

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif global : Faciliter le changement de posture professionnelle en permettant au stagiaire de se présenter au jury du diplôme d'Etat d'Infirmier.

PUBLIC

Titulaire d'un diplôme d'Etat de docteur en médecine ou d'un diplôme, certificat ou autre titre permettant l'exercice de la médecine dans leur pays d'origine.

PROGRAMME

A/ Avoir réalisé et validé les unités d'enseignements UE 3.1 S1 et UE 3.1 S2 « *Raisonnement et démarche clinique infirmière* ».

B/ Avoir réalisé un stage à temps complet de soins infirmiers d'une durée de 15 semaines permettant la validation des compétences 1, 2, 4 et 9 définies à l'annexe II. Les modalités de stage sont fixées par le directeur de l'établissement.

C/ Avoir réalisé et validé un travail écrit et personnel de 15 à 20 pages, soit 50.000 signes environ, centré sur une problématique propre à la profession d'infirmier.

D/ Se former aux gestes et soins d'urgences (21 heures)

E/ Développer les connaissances en hygiène hospitalière et législation propres à l'exercice infirmier français

F/ S'approprier les recommandations de bonnes pratiques des soins d'hygiène, de confort et des soins techniques

G/ Apprentissage des techniques ergonomiques de manutention

Méthodes et moyens pédagogiques :
Accompagnement individualisé et/ou collectif en groupe restreint (2 à 3 personnes maximum) sur la base de 53 heures d'accompagnement, 62 heures de TD et 21 heures de formation aux gestes et soins d'urgence.

INFORMATIONS PRATIQUES

DUREE ET ORGANISATION : de septembre à juillet de l'année suivante. Les stages sont réalisés sur le Centre Hospitalier d'Ardèche Nord (Annonay).

INTERVENANTS : Madame BARRIER Céline et Madame BRUYERE Françoise, cadres formateurs en IFSI

LIEU : IFSI Annonay, Centre hospitalier d'Ardèche Nord, 07103 ANNONAY Cedex

COUT DE LA FORMATION :
2821,01€ par candidat